

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2017 -
18h30

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PRIMO Yolande, PARRAUD Patricia, PERRIN
Christiane, GRANGIER Charles, GREGOIRE Bernard, BARGHOUT Elias, AGUITTON
Christiane, DORLET Lucien, GAVAUDAN Philippe, NOUGUIER Daniel,

Absents excusés : VINCENTI Sébastien, CHIVET Karl, REDENTI Sandrine

Pouvoirs: REDENTI Sandrine à GREGOIRE Sylvie

Secrétaire de séance : PERRIN Christiane

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 25 juillet 2017

Rentrée scolaire

Une semaine chargée, avec cette année l'ouverture des locaux du Centre de loisirs.

Retour à la semaine des 4 jours, la consultation des parents avait donné à 80% le souhait de revenir à ces rythmes scolaires :

Semaine de classes : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 -12h / 13h30 -16h

88 enfants inscrits : 24 maternelles ; 13 enfants en petite section, 11 en moyenne section

22 CP ; 11 en grande section, 11 en CP

19 Cours élémentaire ; 8 en CE1, 11 en CE2

23 Cours Moyen ; 8 en CM1, 15 en CM2

L'accueil périscolaire est assuré par l'équipe d'animation de la commune selon les horaires suivants :

Matin de 7h30 à 8h30

Après-midi de 16h à 18h30

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 17 octobre 2017.

M. Jean Denis ESPITALIER exerce depuis la rentrée les fonctions de Directeur du Centre de Loisirs.

Une Classe Verte sera organisée cette année, la participation devrait s'établir à 140 euros par enfant sachant que l'association des parents d'élèves, la coopérative scolaire et la mairie financent également le séjour.

Bons retours des prestations de la cantine, 80 enfants déjeunent tous les jours.

Pour ce qui concerne l'ouverture du CLSH le mercredi matin, seules 2 réponses fermes ont été formulées par les parents, l'ouverture n'est donc pas envisageable

Concernant les vacances scolaires de la Toussaint, de Février et de Printemps, le Conseil Municipal est favorable à l'ouverture du Centre de loisirs, uniquement la première semaine.

L'acquisition d'une tour de son a été formulée par une intervenante à l'école pour enrichir des animations auprès des enfants pour un coût de 40 euros.

L'inauguration des nouveaux locaux du CLSH et de la MAM se déroulera le samedi 28 octobre à 11h.

Envoi dématérialisé des convocations aux conseillers municipaux

Madame le Maire rappelle que les convocations des conseillers municipaux doivent être adressées par écrit à tous les conseillers municipaux en exercice et individuellement par pli ordinaire, une lettre recommandée avec avis de réception n'étant pas indispensable.

Mais elles peuvent également être transmises de manière dématérialisée suivant l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Compte tenu du gain de temps et du nombre de fois où, dans le cadre de contentieux, la commune a dû apporter les preuves de l'envoi à tous les élus dans le délai légal, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter ce nouveau mode de communication.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à l'envoi des convocations du Conseil Municipal de manière dématérialisée, et pour ce faire confirme sur un document prévu à cet effet les coordonnées électroniques et n° de téléphone mobile de chacun.

Elections des délégués aux syndicats intercommunaux

A la suite de la démission de M. Sébastien VINCENTI de ses fonctions de Maire à la date du 30 juin 2017 et de l'élection du Maire et des Adjointes qui a suivi le 06 juillet 2017, Madame le Maire propose de procéder à la désignation des délégués des syndicats intercommunaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour représenter la commune de Puyvert

SIVOM Durance Luberon

- M. Lucien DORLET, Délégué titulaire
- Mme Sylvie GREGOIRE, Déléguée titulaire
- M. Charles GRANGIER, Délégué suppléant

Syndicat d'électrification vauclusien (SEV)

- M. Lucien DORLET, Délégué titulaire
- Mme Sylvie GREGOIRE, Déléguée suppléante

Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)

- M. Philippe BRITY, Délégué titulaire
- M. Lucien DORLET, Délégué suppléant

Syndicat mixte forestier

- M. Philippe BRITY
- M. Lucien DORLET

Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

- Mme Sylvie GREGOIRE
- Mme Christiane PERRIN

Pas de changement pour les délégués du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon et pour le correspondant Défense.

Modification des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération du 28/07/2017 le Comité du Syndicat d'Electrification Vauclusien a adopté la modification de ses statuts.

Cette modification concerne la compétence optionnelle - Eclairage public -

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des statuts, à l'unanimité,

- adopte les modifications statutaires énumérées et entérine les statuts.
- renonce à l'option -Eclairage public
-

Projet d'aménagement Maison Gal

Madame le Maire rappelle que l'acquisition de la maison Gal en 2015 (environ 230 m² au sol) a été réalisée dans le but de créer des logements sociaux et une annexe de la mairie (salle et archives)

Ce projet ne pouvait se concevoir sans un partenariat avec un organisme public de l'habitat.

Une rencontre avec Mistral Habitat était organisée fin 2015 pour établir une étude chiffrée des travaux d'aménagement.

Un descriptif chiffré et détaillé était fourni en juillet 2016, un accord de principe était donné.

La demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du CRET était ainsi en partie complétée.

Par la suite, une restructuration des services de Mistral Habitat a quelque peu retardé les contacts et dans une lettre du 19 juillet 2017, le Directeur Général de Mistral Habitat faisait part d'une nouvelle analyse financière de l'opération tenant compte des nouveaux cadres financiers 2017, le plan de financement laissant apparaître un déséquilibre budgétaire.

Une nouvelle rencontre s'est déroulée le 6 septembre dernier avec les représentants de Mistral Habitat, il a été proposé d'affiner le projet par un bureau d'études afin d'optimiser les surfaces et le nombre de logements.

Après une consultation de plusieurs bureaux d'études, l'offre de M. Guilloteau, architecte, a été retenue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la poursuite de l'étude en partenariat avec Mistral Habitat et le bureau d'études Guilloteau.

Acceptation Offre ARG Solutions (Site Internet)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'offre de la société ARG Solutions pour une refonte du site internet de la commune suite à une présentation détaillée des possibilités de mise en page des informations et des fonctionnalités du site.

Cette offre comprend les réunions d'analyse des besoins, la création graphique sur mesure pour PC / tablettes / mobile, la formation à la gestion des contenus.

La proposition s'élève à 3 000 € ht sachant que le contrat de service annuel est offert (assistance téléphonique et maintenance corrective pour tout dysfonctionnement)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de la société ARG Solutions pour une refonte du site internet de la commune telle que décrite dans la proposition commerciale exposée.

Décision modificative budgétaire n°1 - Exercice 2017

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la demande du Centre des finances publiques qu'il convient de procéder à une décision modificative budgétaire correspondant à l'intégration comptable des travaux effectués par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de La Durance (SMAVD) en 2014 - Chemin d'accès à l'épi du Moulin Neuf.

Pour cela, il faut ouvrir les crédits nécessaires en recettes au compte 1326 et parallèlement en dépenses au compte 2128 pour un montant de 18 869,81 € (part portée par le SMAVD).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les prévisions budgétaires 2017 comme suit
Section Investissement

Recette - Compte 1326 : + 18 869,81

Dépenses - Compte 2128 : + 18 869,81

Visite des ingénieurs du SMAVD

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la visite d'ingénieurs du SMAVD pour la présentation de leur étude des crues de La Durance, gestion de crise entre 2 000 m³/seconde et 5 000 m³/seconde.

Chaque situation étant projetée sur une carte du territoire concerné de Puyvert, les hauteurs d'eau y figurent et permettent de se projeter en situation de crise.

Les élus prennent connaissance des documents et confirment tout l'intérêt de ce travail pour mieux appréhender les inondations régulières de la plaine et envisager des aménagements tout en sachant que cette compétence devrait être transférée à la communauté d'agglomération LMV en janvier 2018.

Poteaux incendie

Mme Le Maire rappelle que depuis 2015 le décret relatif à la défense extérieure contre l'incendie est un pouvoir de police spéciale du maire et que les investissements y afférant sont à la charge du budget général des communes.

19 bornes sont recensées sur le territoire de Puyvert ; 12 raccordées au SIVOM et 7 au Canal de Provence. L'attache d'un service de contrôle va être prise pour vérifier leur qualité, approvisionnement, maintenance.

Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

S'agissant de pouvoirs délégués, le Maire doit, selon les dispositions de l'article L2122-23 du Code Général des collectivités locales en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal. A savoir, deux décisions de droit de préemption urbain (renonciation à l'acquisition des propriétés Sermet (terrain) et Laurens (propriété bâtie) et la désignation d'un avocat pour les procédures ---- Référé contre le permis de construire Super U et l'appel du jugement rendu à propos de la révision simplifiée du PLU de 2012.

Questions Diverses

Conférence sur les Chrétiens d'Orient : Mme Christiane AGUITTON déplore le peu de présence des Puyverdans le 24 août dernier lors de la conférence et exposition sur les Chrétiens d' Orient. Elle se réjouit cependant de la réussite des Journées du Patrimoine qu'elle a encadrées au grand bonheur des participants sur le thème de la fabrication de soie et de l'élevage des vers à soie.

Forum de la Défense et Sécurité : le 7 octobre 2017 à Pertuis avec la participation de l'ONAC, des militaires, des CCFF devant le magasin U.

Appel au service d'assistance au remplacement du Centre de Gestion : en raison de l'absence d'un personnel communal pour plusieurs semaines au secrétariat, il a été fait appel au Centre de Gestion pour un recrutement en urgence.

Visite des Sénateurs MM. Alain MILON et Alain DUFAUT : le 7 septembre dernier le Conseil Municipal recevait les 2 Sénateurs pour évoquer de nombreux sujets d'actualité concernant les communes. Une visite au Sénat pourrait s'organiser pour les Conseillers municipaux.

Voirie - Sécurité : M. Philippe BRITY fait état de la prise en compte par l'Agence routière de Pertuis des demandes de la commune au niveau du danger lié aux sorties créées sur le chemin du Plan et débouchant sur la route départementale. Le déplacement des containers à ordures ménagères est aussi à réétudier.

Quant au carrefour du Jas de Puyvert/MCPB, les avis divergent sur les derniers aménagements, aucun accident grave n'est pourtant à déplorer.

Permanence/Conseil proposée par Maitre BOUCHET Notaire à Lauris : afin de répondre aux usagers qui le souhaitent une permanence est proposée 1 fois par mois à la mairie.

Achat d'un lot de stylos personnalisés à la Sté ADLER pour offrir aux mariés en souvenir de la signature de leur acte de mariage

Sortie annuelle des aînés : cette sortie en Camargue organisée par Mme Yolande PRIMO a été un beau succès, 58 participants : Aigues Mortes, bateau, repas à bord, visite d'une manade.

« le jour de la Nuit » Samedi 14 octobre revient pour la 2ème année à l'échelle du Parc Naturel Régional du Luberon. Animations sous les étoiles ; contes, observations..... Rendez- vous sur le parcours de santé de Puyvert vers 21h pour 45mn d'animation. Extinction d'une partie de l'éclairage public (Gravière- descente et abords de l'école et espace Mistral)

Chevauchée des Blasons : l'édition 2017 se déroulait dans l'enclave des Papes, c'est Claire GUYON qui représentait la commune de Puyvert

Exercice Simulation Incendie à l'école ce 29 septembre

Assemblée Générale du Comité des Fêtes le 06 octobre

La séance est levée à 20h A Puyvert, le 28 septembre 2017

Sylvie GREGOIRE, Maire de PUYVERT